

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 22 février 1982

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LE PREMIER MINISTRE

RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Gordon Towers (Red Deer): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement afin de protester vigoureusement contre les remarques au sujet du séparatisme dans l'Ouest que le *Star* de Toronto attribuait au premier ministre dans un article qui était en manchette du numéro de samedi dernier. D'après une nouvelle de la *Presse Canadienne*, le premier ministre aurait accusé les hommes politiques provinciaux et fédéraux d'être les complices des séparatistes de l'Ouest. Je propose donc, appuyé par le député de Bow River (M. Taylor):

Que le premier ministre dise à la Chambre qui impose de force aux Canadiens des programmes fédéraux impopulaires au moyen de décrets du conseil; qui a hurlé aux céréaliers de l'Ouest à propos d'un ralentissement des ventes de blé: «Vous le cultivez, vendez-le!», et qui a déclaré: «Je me suis lancé en politique pour maintenir Québec au sein de la Confédération—que quelqu'un d'autre sauve l'Ouest.»

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'ARMÉE DU SALUT

LA CÉLÉBRATION DU 100^E ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION AU CANADA—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement pour proposer une motion au sujet d'une affaire d'importance majeure pour la population. L'Armée du Salut célèbre cette année un siècle au service de Dieu et des Canadiens.

Des voix: Bravo!

M. Dinsdale: Durant ce siècle, aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre, les émules de Sally Ann, n'écouteront que leur foi fervente et leur profonde conscience sociale, ont démontré qu'ils savaient placer leur confiance en Dieu et se dépenser au service du prochain. Je propose donc, avec l'appui du député de Burin-Saint-Georges (M. Simmons):

Que, par votre entremise, madame le Président, la Chambre témoigne toute sa gratitude aux membres de l'Armée du Salut et à leurs dirigeants, et formule le vœu que cette association bénévole puisse poursuivre ses activités humanitaires au Canada et partout ailleurs dans le monde, en ces temps de besoins spirituels croissants.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA RÉFORME DU PARLEMENT

L'INSTITUTION D'UN SÉNAT ÉLECTIF—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Arnold Malone (Crowfoot): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement. Étant donné que le 17 février 1982, à l'occasion d'une élection partielle tenue dans la circonscription de Olds-Didsbury, les Albertains ont élu leur premier représentant de tendance séparatiste; étant donné que dans les jours qui ont suivi de nombreux Canadiens de l'Ouest se sont réjouis de ce résultat car ils pensent qu'enfin le gouvernement fédéral va peut-être s'intéresser aux problèmes de l'Ouest; et étant donné que la possibilité d'une séparation est beaucoup plus concrète et beaucoup plus viable dans l'Ouest qu'elle ne l'a jamais été et qu'elle ne le sera jamais dans la province de Québec, je propose, appuyé par le député de Bow River (M. Taylor):

Que la Chambre demande au premier ministre de poser un geste qui unifierait le pays, autrement dit, qu'il abandonne son idée d'un régime de représentation proportionnelle et qu'il opte plutôt pour un sénat électif comportant une représentation égale pour toutes les provinces et les territoires.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'ÉDITION

LES MÉMOIRES DU MEURTRIER RECONNU CLIFFORD OLSON—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Lyle S. Kristiansen (Kootenay-Ouest): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement pour présenter une motion importante et urgente. Étant donné les observations du solliciteur général, et mes consultations avec lui et avec les députés de l'opposition officielle, j'espère que ma motion va rallier le consentement unanime. Le Canada entier a appris avec répugnance et consternation de la bouche même du meurtrier Clifford Olson qu'il songe à outrager une fois de plus la sensibilité des Canadiens par la publication de ses mémoires. Je propose donc, appuyé par le député de Willowdale (M. Peterson) et le député de Central Nova (M. McKay):